

## **F1467 et F1471**

### **FONDS FRANCE - AN - AC - SÉRIE F1 (1765-)**

**Dépôt d'archives; Paris (France)**

#### **Nature, dates extrêmes et métrage linéaire**

Le fonds comprend des copies. – 1675-1772. – 5 bobines.

Microfilms. – 1675-1772. – 48 pièces.

#### **Notes biographiques ou historiques**

À la cession du Canada à l'Angleterre, les administrateurs coloniaux emportent en France une partie importante des papiers du Canada, de l'Île Royale et de la Louisiane. Les documents en question sont d'abord déposés à La Rochelle puis à Rochefort en 1765. En 1789, les archives sont transférées à Versailles. Ayant toujours relevé en partie du ministère de la Marine, les Archives des colonies confirment définitivement leur autonomie par leur établissement au Musée du Louvre en 1893 et aussi par la création distincte du ministère des Colonies l'année suivante. Finalement, après la suppression de ce même ministère en 1958, les Archives des colonies constituent une composante des Archives nationales de France.

#### **Description du fonds**

- Correspondance. – copies (microfilm). – 1675-1772. – 48 pièces.

Le cadre de classement du fonds France - AN - AC - Série F1 se subdivise comme suit : correspondance concernant le développement économique des colonies françaises en Amérique.

#### **Provenance et date d'acquisition**

Aucun renseignement.

#### **Accessibilité**

Aucune restriction.

#### **Instruments de recherche**

Inventaire général des sources manuscrites (APC).

#### **Sources complémentaires**

Aucune.

#### **Références bibliographiques**

COMEAU, Roger, *Guide des sources de l'Histoire acadienne aux Archives publiques du Canada*, 1962, p. 93-102.

#### **Localisation**

Magasin.

#### **Observations ou remarques**

La correspondance générale est constituée essentiellement de bilans et d'états financiers, d'ordonnances du roi et de gratifications. L'état général des fonds du CEAAC est le seul niveau de description pour ce fonds.